

Conseil de département SSMT

05 Septembre 2005 à 13h30

Salle des profs du bâtiment A

Relevé de Décisions

Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Présents :

J.M. Goursaud		F. Blache	J. Chaumine		
J.P. Bonnefoy	P. Capolsini	M. Lachaize	B. Stoll		
P. Leyral	A. Bouhadeff	A. Guarino	P. Ortega	M. Rodiere	
P. Bianchini	A. Gicquel	S. Soulet	T. Teai		
C. Herbaut		M. Schneider	C. Lopes	N. Schmitt	
O. Clary					

Représentés :

Absent	Procuration à :
L. Caillon	M. Schneider
J. Herbaut	N. Schmitt
S	

Au total : **23** présents ou représentés.

Ordre du jour

Accueil de notre nouvelle collègue de Chimie : Stéphanie SOULET. Titularisation de C. LOPEZ.
Bienvenue aux nouveaux « petits Mathématiciens ».

Point 1 : Demandes de postes d'enseignants et d'enseignants chercheurs

- Notre collègue Nelly Schmitt est en délégation (Univ. Poitiers) depuis 2 ans, sa délégation a été prolongée cette année pour deux nouvelles années. (jusque Août. 2007). Nelly demande à ce que son poste soit publié à « la mutation, recrutement » dès l'année prochaine afin qu'elle puisse se présenter sur ce poste et éventuellement demeurer en Polynésie française. Le CA est, bien entendu, seul souverain pour décider mais l'avis du SSMT est demandé. Discussions et vote à bulletin secret après sortie de l'intéressée.
« Etes-vous pour ou contre la publication à la mutation/recrutement du poste de Nelly Schmitt ? » : 21 votants, **20 Pour**, 1 blanc
- Demande de C. Herbaut de faire valoir ses droits à la retraite dès l'année prochaine (Sept. 2006). Demande de conservation du PRU pour la Biologie en section 68 (Biologie des organismes) avec possibilité de recrutement d'un Biologiste marin.
« Etes vous pour ou contre le maintient du poste de C. Herbaut en section Biologie ? » : 23 votants, **23 Pour, unanimité.**
- C. Payri est actuellement en délégation à l'IRD Nouméa jusqu'au 31/12/05. Le poste qu'elle devait avoir en détachement au 1/01/06 ne sera pas disponible avant au moins Sept. 2006. Seule solution possible : prolongation d'un an de sa délégation pendant laquelle est continue à travailler sur la Polynésie et avec des étudiants en fin de thèse sur la Polynésie.
« Etes-vous pour ou contre la prolongation de la délégation de C. Payri ? » : Vote à bulletin secret : 23 votants, **23 Pour, unanimité**
- Information : Notre collègue A. Guarino est en recherche de mutation cette année.

Demandes de Postes :

- Lecture des grandes lignes des modalités demandées cette année par le Ministère pour justifier d'une création ou d'un redéploiement.
- Rappel des demandes du département de l'an dernier :
 1. PRU section 35 (Géosciences)
 2. PRAG Sciences de la Vie
 3. MCF section 27 (Informatique) et 61 (traitement du signal)
 4. MCF section 31 (Chimie)

- LMD SVT = 380 h pour le L3 pour une ouverture du L3. 1200 h jusqu'au L2 (avec PCEM), 4 postes statutaires (sans C. Payri) ➔ Demande d'un PRAG. Sans ce poste il sera difficile d'ouvrir le L3 SVT.
- LMD Informatique + LP TechniCom = gros besoins en enseignements + intégration d'un MCF dans l'équipe de recherches TO.
- O. Clary pose la question du recrutement d'un enseignant en éducation physique (PRCE ou PRAG) qui pourrait faire de l'enseignement (384 h assurées) et de l'animation sportive sur le campus.
- Demande des chimistes de maintenir la demande de l'an dernier d'un MCF en Chimie (section 31).

« Etes-vous pour ou contre le principe du recrutement d'un enseignant de Sports PRAG ou PRCE demandé au titre de l'établissement et non du seul département SSMT ? » : **22 Pour, 1 Abs**

Classement proposé par le département SSMT pour les recrutements :

1. PRAG Sciences de la Vie (Biochimie – Génie Biologique) **13 pour position 1**
2. MCF section 27 (Informatique) et 61 (traitement du signal) **10 Pour position 1**
3. MCF section 31 (Chimie), **unanimité pour la position 3**

Point 2 : Demande de postes IATOS au sein du Département

- Point sur les personnels actuellement en poste statutaires et CDDs et les prévisions d'évolution.
- A. Young pine technicien ½ temps de Biologie termine son CDD fin Sept. 05 et ne demande pas son renouvellement. Il sera procédé à un recrutement à ½ temps du 1/10/05 au 30/06/06.
- Denis LOQUET a été recruté sur le poste technicien de Chimie N° 52236 pour un recrutement « permanent » en 2 fois 2 ans
- R. Navarro termine son CDD le 15/11/05 sur un poste d'ingénieur de Recherches. Ce poste d'IGR utilisé pour un Technicien pose un véritable problème. Le département est prêt à étudier d'éventuelles solutions de « substitution » permettant de répondre aux besoins réaffirmés des collègues Physiciens.

Classement des demandes en postes IATOS (fiches de poste jointes):

1. Technicien pour la Physique
2. Assistant Ingénieur Biologie / Chimie

22 Pour, 1 abstention

Point 3 : Désignation Responsable Pédagogique LMD 1 « Sciences Physiques »

Une pré-réunion avec l'ensemble des collègues Chimistes (exception Lila Gicquel) et Physiciens + Marcel Lachaize (RP première année, premier semestre) a eu lieu ce matin à 9h00. Aucun volontaire n'a fait acte de candidature, chacun ayant de bonnes raisons de ne pas le faire (« déjà fait longtemps », « nouvelle arrivée », « directrice d'équipe de recherche », « RP cette année », « trop de travail ». Marcel Lachaize propose de s'en charger à condition d'être aidé par l'ensemble des Physiciens d'un côté et des chimistes de l'autre pour recevoir les étudiants et gérer au mieux les vacataires. Les collègues concernés s'y engagent. 23 votants, **19 Pour, 1 contre, 3 Abstentions**

Point 4 : Rapports pédagogiques des RPs année 2004-05

Ces rapports seront remis par les RPs après les jurys de seconde session.

Discussions sur l'actuelle « impasse » dans laquelle on se trouve au niveau de la scolarité. Rappel de C. Herbaut de l'attribution d'un poste de SASU à la scolarité pour la création du PCEM1.

Demande de certains collègues d'une pré-rentrée des secondes et troisièmes années SSMT afin de faire de l'information et de demander des pré-inscriptions pour les options et mentions. Solution écartée.

Fiches d'inscriptions pédagogiques reçues par la scolarité jusqu'au 26 Septembre 2005 → il faut donc éviter de mettre des enseignements optionnels avant le 26/09/05.

Point 5 : Attribution des services titulaires, missionnaires

Point 6 : Recrutement des vacataires

3 dossiers du DU implantologie : Favorable.

Réunions le Mercredi 7/09 matin 8h30 : RPs, Coordonnateurs de discipline + Directeur pour le recrutement des vacataires.

Point 7 : Informations diverses :

- Très graves difficultés financières de l'établissement avec un avertissement ferme du Ministère. Il FAUT réaliser des économies à tous les niveaux et en particulier sur les heures complémentaires. Lecture et commentaires des documents distribués par la Direction. Probable modification par le CA des seuils d'ouverture des mentions, et options, ...
- Formation des enseignants-chercheurs : dates et horaires souhaités, modalités, ...SONDAGE « en ligne » à mettre en place.
- Demande du CNAM d'enseignants chercheurs pour leurs filières à Tahiti
- Résultats du recrutement d'un ATER Maths/Info/Géosciences sur un poste de PRU non pourvu l'an dernier. 13 candidats. 2 fois 6 mois ont été attribués à Fabrice FONTAINE (géosciences) et Elodie MARTINEZ (océanographie).
- Reconnaissance officielle de l'école doctorale UPF/UNC par le Ministère (Juillet 2005), habilitée pour 4 ans.
- Attribution à l'UPF d'une allocation de recherche par le Ministère à attribuer par l'école doctorale avant le 16/09/05. Budget fonct. 20 000 Euros par an. CS restreint ce Vendredi 9/09/05 pour attribution de l'allocation. → dossiers à déposer avant Vendredi.
- Fête de la sciences :du 10 au 16 Octobre 2005 en métropole, du 6 au 10/12/05 en Polynésie. Responsable en Polynésie : P. Ortega.
- Rappel des dates de pré-rentrée, rentrée et autres
- Changement des modalités de contrôle des UECEG → modification des documents de présentation.
- Les demandes de Bons de Commande doivent passer par le Directeur et le secrétariat puis sont rédigés par Danielle PRADIER ou à défaut (Danielle travaille à mi-temps) par l'agent comptable. Le bon de livraison DOIT aller à la personne ayant passé la commande fin qu'il puisse vérifier la conformité. Régime d'avance = 35 000 maxi.
- Un relevé comptable sera adressé tous les trimestres aux responsables des lignes budgétaires et une copie du BDC sera adressée au gestionnaire de la ligne.
- Démission du responsable de la formation continue.
- Achats Papeterie : 35% de réduction chez « PHC distribution » tel 540 480, fax 540 481 (demander Marae ou Loreta) au lieu de 20% à Prince Hinoi Center.

Point 8 : Questions diverses

- TPs le Samedi matin entraînant des besoins de récupération plus importants pour cause de service. Demande de plus de souplesse pour les récupérations de la technicienne de Biologie.

Séance levée à 17h30.